



Saisie immobilière avec un décompte erroné

Par **CyrilMar83**, le **31/03/2024** à **22:57**

Bonjour

Absent de longue date à mon domicile, j'ai trouvé ce week-end plusieurs actes de commissaires de justice pour une saisie immobilière. Il y avait une assignation devant le JEX le 15 mars dernier. Ai je le droit à un recours au motif de mon absence ainsi qu'au faits de ne pas avoir été contacté par téléphone ou mail.

Ensuite dans les actes figure un décompte, après analyse de ce dernier, il est constaté que plusieurs prélèvements sont manquants ou erronés. Au moins 6 lignes sont soit manquantes ou avec des montants différents des prélèvements effectués. De plus le décompte démarre en 2009 et non en 2007, année du début du prêt.

Quel sont les recours possibles?

Merci pour votre aide, cette situation est irrespirable...

Par **Marck.ESP**, le **01/04/2024** à **08:57**

Bienvenue sur LegaVox

"Ai je le droit à un recours au motif de mon absence ainsi qu'au faits de ne pas avoir été contacté par téléphone ou mail."

Ce ne sont pas des motifs recevables, d'autant plus que c'est certainement une affaire ayant fait l'objet d'autres relances ou correspondances et que vous ne pouviez ignorer.

"Ensuite dans les actes figure un décompte, après analyse de ce dernier, il est constaté que plusieurs prélèvements sont manquants ou erronés. "

Adressez vous au créancier, lui seul en connaît la raison .

"De plus le décompte démarre en 2009 et non en 2007, année du début du prêt."

Donc dès le début du prêt, les échéances n'ont pas été réglées ?

"Quel sont les recours possibles?"

Vous adresser au JEX., justement.